

Mesn!l'infos!

>>> Informations municipales - Janvier 2022

Le mot du Maire

Madame, monsieur,
chers Mesnilois, chers amis,

Cette année 2021 encore particulièrement éprouvante est terminée.

Je souhaite avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés durant cette année et assurer de mon soutien toutes les Mesniloises et tous les Mesnilois qui y ont perdu un proche, victime ou non de la COVID-19, tant les conditions du deuil y ont été encore plus difficiles et douloureuses.

Les livres d'histoire se souviendront de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien. Notre solidarité nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : prendre soin des plus vulnérables, soutenir nos commerçants, maintenir nos services publics...

Néanmoins, nous avons été privés de la richesse de notre vie mesniloise : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs, de la fête de Noël des enfants au repas des anciens, en passant par la cérémonie de vœux... Ces moments que nous avons toujours connus et dont, nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqué... En l'absence des traditionnels vœux de la municipalité encore cette année, je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Mesnilois qui ont choisi de vivre dans notre village.

Vous connaissez mon amour du Mesnil-Amelot et de ses habitants, mon engagement pour agir dans le sens de l'intérêt général et du meilleur service rendu... Dans un village de 1000 habitants, tout n'est pas possible ou pas tout de suite. Nous pouvons nous réjouir de compter l'une des plus faibles fiscalités des communes du Département. C'est la récompense d'une gestion rigoureuse. Notre action se poursuit avec une équipe engagée. Certes, en raison des conditions actuelles, les projets avancent plus doucement mais ils trouveront une réalisation en 2022.

L'occasion pour moi, de terminer, par quelques mots d'espoir à l'aube de cette nouvelle année.

Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaircisse et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité, qui me manquent tant, qui nous manquent tant !

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, je vous souhaite une joyeuse année 2022 !

Alain Aubry

Maire du Mesnil-Amelot

1^{er} Vice-Président de la CARPP



A noter dans vos agendas

mercredi 5 janvier

Tirage au sort de la galette des copains de Saint Exupéry

jeudi 6 janvier

18h/20h - Remise des galettes aux gagnants de la tombola - bureau des associations, salle Maurice Droy

vendredi 7 janvier

Collecte des déchets verts à sortir la veille au soir

samedi 22 janvier

15h - Galette des rois - club des anciens

samedi 22 janvier

18h30 - Messe - église Saint Martin

vendredi 4 février

Collecte des déchets verts à sortir la veille au soir

mardi 15 février

Collecte des gros volumes à sortir la veille au soir

samedi 26 février

18h30 - Messe - église Saint Martin

Communiqué du Préfet de Seine et Marne

Renforcement des mesures de freinage pour lutter contre l'épidémie de covid-19

Au regard de l'évolution de la situation sanitaire dans le département, le Préfet de Seine-et-Marne, en concertation avec les élus du territoire et en lien avec les Préfets des départements franciliens, a décidé que le port du masque sur la voie publique et dans l'espace public est rendu obligatoire en agglomération dans toutes les communes du département, à compter du vendredi 31 décembre (00h00) pour une durée d'un mois.

Les personnes pratiquant une activité sportive, les mineurs de moins de 11 ans, les personnes handicapées, les personnes circulant à l'intérieur des véhicules particuliers et professionnels, les cyclistes et les usagers des deux-roues motorisés (casque avec visière baissée) ne sont pas concernés par cette mesure. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 135 euros.



Belle année 2022 à tous !

Élections présidentielles 2022

Les élections présidentielles auront lieu les **10 et 24 avril 2022**. La gestion des listes électorales est assurée par les communes. L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les présidentielles 2022, **il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin).

Le citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Événements

Sous réserve qu'il n'y ait pas de dégradation sanitaire, le club des anciens maintient **la galette des rois samedi 22 janvier**, à 15h, salle des anciens rue de Claye. Inscriptions en mairie ou au 01 60 03 51 18.

"Les hypnotiseurs" se produiront samedi 29 janvier à 20h à la salle Maurice Droy avec leur nouveau spectacle. Réservation sur les billetteries en ligne (Fnac, Carrefour, Leclerc...). Durée du spectacle 1h30 avec entracte. Pass vaccinal et port du masque obligatoires.

Urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer vos **demandes d'urbanisme** (cerfa et plans) **par voie dématérialisée** à l'adresse suivante : urbanisme@lemesnilamelot.fr.

Un accusé de réception électronique vous sera envoyé par la suite.

Emploi/Formation

L'hôtel Oceania, situé au 34-36 rue de Paris au Mesnil Amelot **recherche** des :

- Commis de cuisine
- Serveur/serveuse
- Réceptionniste de nuit
- Employé de nettoyage

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à sesnault@oceaniahotels.com

Dons de sang

Moussy le Neuf, samedi 8 janvier de 9h30 à 14h, salle Michel Moret, 23 rue Cléret,

Longperrier, lundi 10 janvier de 14h30 à 19h30, salle des archers, 5 rue de Maincourt,

Le Sigidurs vous informe

Après les fêtes, le Sigidurs vous invite à présenter votre **sapin lors de la collecte des déchets végétaux le 7 janvier** ou à le déposer aux points de collectes. Toutes les informations sont sur leur site internet www.sigidurs.fr.

Concours photo

La municipalité et le service communication vous proposent **un concours photo, ouvert à tous**. (1 photo par foyer). **"Ce qui me rend heureux au Mesnil Amelot"**.

Paysage, monument, portrait solo, en famille, avec votre compagnon à 4 pattes... mais on doit reconnaître absolument la commune du Mesnil Amelot). Les meilleures photos seront publiées dans le prochain Mesnilois n°30, de février et projetées sur le mur illuminé de la mairie. Le lauréat gagnera une carte cadeau de 50 euros. La photo (de 2 mégas minimum) doit être envoyée avant le 7 février, accompagnée des nom, prénom, adresse, téléphone, mail de l'auteur et d'une légende à : isabelle.rigault@lemesnilamelot.fr. Rens. au 01 60 03 60 83. La récompense sera remise comme chaque année, à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre.

En cas d'urgence

Commissariat de Villeparisis : 01 60 21 36 50

Police municipale : 01 34 31 31 21,
police@roissypaysdefrance.fr

SAMU : 15

Pompiers : 18 (112 depuis un portable)

Emplacements défibrillateurs :

- accueil de la mairie
- groupe scolaire St Exupéry
- accueil de loisirs les Moussaillons
- gymnase
- salle polyvalente Maurice Droy
- vestiaire foot

Pharmacie de garde : téléphonez au commissariat de Villeparisis au 01 60 21 36 50

SOS médecins : 0825 56 77 00

Centre municipal de santé : 01 85 76 79 21

Infirmières du Mesnil-Amelot : 07 88 46 44 67

Cabinet ostéopathe : 01 60 35 57 24

Don du sang : www.donusang.net

Urgences eau : 0 977 408 408

Urgences sécurité gaz : 0 800 47 33 33

Urgences enedis : 09 72 67 50 77

Collecte déchets ménagers (Sigidurs) : 0 800 735 736

Permanence France Victimes 77 jeudi 20 janvier de 14h à 17h sur RV au 01 60 03 51 18

Permanence du Député R. Kokouendo 07 85 83 77 13

Agence postale communale : 01 64 44 19 56

CALENDRIER DE COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Collecte assurée même les jours fériés

0 800 735 736  Service & appel gratuits

Plus d'infos  www.sigidurs.fr

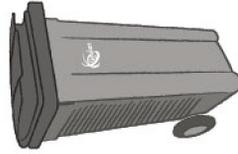
2022

LE MESNIL-AMELOT



Bien traiter tous les déchets, on a tous à y gagner

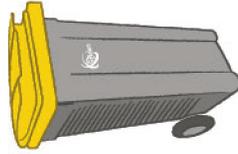
LES ORDURES MÉNAGÈRES



JEUDI

La collecte a lieu l'après-midi.
SORTIR LE BAC LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 12H.

LES EMBALLAGES ET PAPIERS

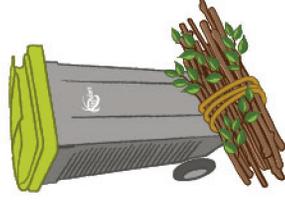


JEUDI

La collecte a lieu le matin.
SORTIR LE BAC LA VEILLE AU SOIR.

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

LES VENDREDIS SUIVANTS



JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
7	4	4	1	6	3	1	12	2	7	4	2
			8	13	10	15	26	9	14	11	
			15	20	17	29		16	21	18	
			22	27	24			23	28	25	
			29					30			

La collecte a lieu le matin. **SORTIR LE BAC LA VEILLE AU SOIR.**

LES ENCOMBRANTS

LES MARDIS SUIVANTS

FÉV.	AVRIL	JUIN	AOÛT	OCT.	DÉC.
15	19	21	16	18	20

La collecte a lieu dans la journée.

LES DÉPOSER LA VEILLE AU SOIR, SUR LE TROTTOIR, SANS GÉNÉRER LE PASSAGE DES PIÉTONS.

COLLECTE DES SAPINS

avec les déchets végétaux

- Sans décoration, ni neige artificielle
- Pas de pied (ni bûche, ni croisillons)
- Pas de sac non bio-dégradable



la semaine du
Jardin
DURABLE

LOUVRES & SARCELLES | 18-19 MARS & 7-8 OCTOBRE

GONESSE & BOUQUEVAL | 25-26 MARS & 14-15 OCTOBRE

TOUT LE MOIS DE DÉCEMBRE
TRIONS LE VERRE POUR



1 TONNE DE VERRE = 150€ COLLECTÉS



AFMTELETHON
INNOVÉS POUR GÉNÉRER

